

Rapport Moral	Président C. LAGALICE	Présente l'actualité nationale et départementale et la politique fédérale
----------------------	-----------------------	---

Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités

Chers amis,

C'est toujours un plaisir de vous retrouver, si nombreux, pour notre assemblée générale, surtout cette année avec les péripéties que nous avons connues à la suite de l'accident de l'oppidum de Champagnole, qui nous a obligé à trouver un endroit de repli. Nous sommes réunis dans un lieu emblématique de la nature et de la formation jurassienne qui traduit le partenariat de votre fédération avec de nombreuses instances, dont le lycée agricole. La dignité, l'égalité, la fraternité, le savoir, la tolérance, le respect et l'esprit critique, font partie de l'enseignement dispensé en ces lieux, valeurs que je partage évidemment. La chasse reste l'un des derniers et rares endroits où l'on trouve encore des valeurs de partage, de tolérance, de convivialité entre des personnes d'horizons et d'âges différents, que ce soit au niveau politique, philosophique ou religieux, et qui parvient en même temps à assurer la transmission de traditions rurales.

L'année que nous venons de passer aura été, une année chargée entre Jeux olympiques, les élections à répétition, dissolution, censures...et le Jura joue les prolongations avec le deuxième tour d'une élection partielle demain, qui nous prive, réserve électorale oblige, d'un certain nombre de nos invités. Les élections européennes n'ont pas apporté à la chasse française des résultats à la hauteur de ses espérances. Malgré cela, le congrès des fédérations, il y a deux semaines, a renouvelé sa confiance au président Willy Schraen. Et comme il l'a dit, allons vers ces sujets qui nous préoccupent et sont déterminants pour l'avenir de la chasse française, donc jurassienne.

On me dit parfois que je suis trop négatif, car je parle souvent de ce qui ne va pas et du mal qu'on nous fait : mais qu'on se rassure, il y a heureusement plein de choses qui vont bien dans notre département, vous l'avez entendu à travers les différents rapports et sur cela, nous communiquons toute l'année. Mais le jour de notre assemblée générale, je veux surtout vous parler des actions pour la défense et la promotion de la chasse, garantes de notre mode de vie et de notre mode de vie rural. Alors, forcément, il y en a dont les oreilles vont siffler...

Comment faire un rapport à notre assemblée générale sans parler de sanglier ?

Il est devenu en France comme dans toute l'Europe le premier gibier : c'est peut-être l'espèce qui bénéficie le plus du réchauffement climatique. Malheureusement, il commet des dégâts et ce qui les concerne, on ne peut que se féliciter de l'accompagnement voulu par l'Etat depuis quelques années. Des aides financières ont permis de solutionner, les crises financières majeures subies à ce sujet par certaines fédérations départementales. Nous ne sommes pas dans ce cas, cela a été dit : l'action des chasseurs jurassiens nous a permis de faire face et d'éviter des gros problèmes avec la profession agricole comme il en existe malheureusement ailleurs.

Je tiens à rappeler ce chiffre qui, à lui seul, résume l'implication des chasseurs : 863 000 sangliers ont été prélevés lors de la saison dernière en France, un peu plus de 5000 dans le Jura. Si la situation s'améliore, au niveau national depuis deux ans, ce ne sera malheureusement que de courte durée, car nous constatons, depuis le covid une diminution annuelle des effectifs des chasseurs de l'ordre de 20 000 permis en France, donc une pression financière plus forte sur ceux qui restent avec

des contraintes sur le pouvoir d'achat des chasseurs. Il faut avoir à l'esprit que le Jura est dans une situation inverse du reste de nos collègues chasseurs : non seulement nous maîtrisons les dégâts mais nous n'avons perdu que 9 chasseurs par rapport à la saison dernière alors que nos voisins comptent en dizaines voire en centaines la diminution des permis. Malgré notre situation départementale favorable, nous nous associons à la demande de notre fédération nationale pour réformer globalement et durablement le financement des indemnisations aux agriculteurs. Le monde de la chasse ne peut pas assumer seul les 90 millions d'euros d'indemnisation nationale annuelle sauf à aller vers une chasse réservée à une élite financière. Il faut que l'état tienne ses engagements financiers, l'aide qu'il a promise ayant bien été versée, mais malheureusement amputée d'un quart.

Nous avons voté une motion nationale mettant en garde contre le non-respect des engagements des ministères. Il est vrai que nous avons du mal avec les changements politiques à identifier qui sont nos interlocuteurs. Madame la Ministre de l'Agriculture était hier dans le Jura, nous souhaitons qu'elle ait pris la mesure de cette affaire, en concertation avec les professionnels agricoles qui sont nos partenaires, pour avancer d'un point de vue législatif sur ce dossier crucial pour l'avenir d'une chasse populaire, à laquelle je suis et je reste très attaché.

A travers le sujet du grand gibier, il y a une problématique montante liée au contact des chiens et des sangliers...c'est la maladie d'Aujeszky ! Là encore, nous avons décidé d'être proactifs sur cette maladie qui touche de plus en plus de chiens courants, Il faut dire qu'avec un vaccin fait pour des cochons, et qu'on inocule à des chiens, le résultat ne peut pas être concluant. Le laboratoire qui est à l'initiative de ce vaccin a été contacté, et vient de répondre favorablement à la proposition de la FNC de recherche sur un nouveau vaccin adapté aux chiens. Bien sûr il faudra du temps et des fonds de la part de la chasse française, mais aussi européenne. Mais c'est aujourd'hui un enjeu majeur, car sans les chiens, comment envisager la chasse ? Là encore, la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, s'est engagée à faciliter au maximum les étapes administratives d'un tel projet. Je précise qu'un cas de cette maladie a été détecté en Saône et Loire et que les services vétérinaires du Jura viennent d'informer tous les vétos à informer les propriétaires de chiens des attitudes à avoir pour empêcher sa propagation. J'en profite pour une petite remarque : notre hebdomadaire quotidien a publié la semaine dernière une enquête sur les chiens préférés des Jurassiens et à ma grande surprise, aucune race de chien de chasse ne figurait dans le classement...

Mais le sanglier dans le Jura, c'est aussi d'autres points dont nous devons parler.

Le premier, c'est le problème du bracelet de transport. A 25 €, le coût est faible surtout si on le compare à certains de nos voisins. Mais il est jugé trop cher par quelques détenteurs qui ne marquent pas tous les animaux. Evidemment, d'autres chasseurs de l'ACCA ou autre chasse voisine, nous font remonter l'information. Certaines responsables poussent même la bêtise encore plus loin en se vantant publiquement de ne pas baguer tous les sangliers. Nous ne sommes pas dupes, comme je l'ai dit, la bêtise est tout sauf invisible. Alors, pour les quelques cas identifiés, nous allons faire évoluer la réglementation et prévoir qu'on puisse infliger à ceux qui trichent, et qui ne sont, je le répète, qu'une infime minorité, un nombre de bracelets imposés. Ils ne seront pas réutilisables l'année suivante, seront payables en même temps et au même prix que les autres bracelets. C'est navrant d'en arriver à la triste constatation que ceux qui tuent des sangliers et ne baguent pas, veulent faire porter le coût du dégât sur les chasseurs honnêtes. Le système actuel, avec des bracelets pouvant servir plusieurs années, système dont je répète que nous sommes quasiment les seuls à l'avoir mis en place, reste évidemment pour l'instant la base du système. Ceux qui se verront imposer 20 ou 30 bracelets, les utiliseront ainsi et quand ils auront bagué ceux qui leur sont imposés, ils continueront avec les bracelets habituels.

Le deuxième problème, et vous l'avez vu dans la presse, c'est l'utilisation de véhicule pour des chasses à courre, je devrais dire des chasses à route, pour tirer du sanglier. Ceux qui ont été pris dans le nord jura venaient du département voisin, mais je suis bien conscient qu'on a les mêmes abrutis à la maison. Nous nous porterons bien sûr devant les tribunaux chaque fois que ce sera nécessaire et demanderont des sanctions exemplaires. Je souhaite ainsi que la saisie des armes et du véhicule ayant servi à l'infraction ne soit pas une saisie fictive, mais réelle. On peut prélever suffisamment de sangliers en chassant normalement et nous n'avons pas besoin de la mauvaise image de la chasse véhiculée à cette occasion, sans compter le risque accru d'accident.

Troisième problème, vous l'avez vu dans la presse, c'est la présence des sangliers en ville. Je profite de l'occasion pour rappeler que ce n'est pas un problème de chasse, mais de police municipale. Qu'on arrête de les nourrir et de les protéger, mais ce n'est pas l'affaire des chasseurs qui ne doivent surtout pas transgresser les règles de proximité avec les habitations. Mais le monde de la chasse est évidemment prêt à travailler à la résolution de ce problème, mais qu'on propose des solutions

Pour clore ce chapitre sangliers, nous parvenons dans le Jura à une gestion qui n'amène pas de conflit violent avec le monde agricole et nous devons continuer.

Si, par endroit, le grand gibier semble trop bien se porter, ce n'est plus le cas du petit gibier. Victime depuis des décennies des erreurs des politiques agricoles européennes successives, il est devenu dans certains de nos territoires plus un souvenir qu'une réalité. Nous déployons aujourd'hui des moyens considérables pour maintenir cette biodiversité majeure au sein des champs et des forêts, et nous devons continuer. La FNC met en place un plan pour tenter de reconquérir ce gibier indispensable à l'arrivée de nouveaux permis. Mais force est de constater, et les derniers comptages de lèvres que nous venons d'effectuer le montrent bien, que la tâche sera compliquée.

On a l'impression que c'est, à chaque fois, la bataille du pot de fer contre le pot de terre. Le pot de fer, c'est évidemment l'ensemble de cette technostructure qu'elle soit européenne ou nationale qui pense et décide pour nous - les braves gens - ceux qui ont leurs deux pieds dans la terre !

Technostructure hors sol, quand je vois, par exemple, le contenu de ce rapport sur les Esod, vous savez ceux qu'on appelait nuisibles mais qu'il faut aujourd'hui traiter avec magnanimité. Imaginé par deux inspecteurs généraux de l'environnement et du développement durable, ce n'est plus du hors sol, nous approchons du vide intersidéral. Le titre du dit rapport, à lui seul est tout un programme : « parangonnage sur les Esod ». Alors, le parangonnage, qu'est-ce ? il s'agit donc, suivez bien, du processus d'analyse comparative visant l'adaptation et l'implantation de meilleures pratiques pour améliorer la performance d'un processus. Vous avez compris ? Ou je dois relire ? Et dire qu'on parle continuellement de simplification administrative... Je traduis en français compréhensible en allant directement à la conclusion : plus de piégeage ou de déterrage, seulement des actions ponctuelles en cas de dégâts économiques. Et des animaux qu'il ne faudrait plus tuer, mais déplacer après leur capture, pour qu'ils soient ensuite relâchés, avec précaution, dans un endroit où ils ne feront plus de dégâts... Enfin, pour l'instant, si tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Je résume : la biodiversité ordinaire semble donc condamnée à court terme. Deux ans, seulement deux ans, et il ne restera plus rien. Sauf des nuisibles bien sûr qui finiront par se « bouffer » entre eux, sans oublier les rapaces, cormorans, laridés, égéries de l'écologie punitive et hors-sol, mais aussi les loups dont le nombre est exponentiel en modes « nouvelles générations spontanées ». On voit apparaître d'un seul coup dans certains départements où ils étaient absents 1 ou plusieurs loups...Etrange ! Mais la récente modification de son statut qui le protège moins au niveau international est emblématique !

En France, et nos amis éleveurs en sont victimes, la pérennité de l'élevage, du pastoralisme, est mise en question sur nos territoires ruraux. Nous constatons également, nous autres chasseurs, l'impact du loup sur la biodiversité avec la disparition d'espèces comme les ongulés à certains endroits. Le cerf du haut Jura paie un lourd tribut au loup. C'est pourquoi, avec les autres fédérations de chasseurs du massif jurassien, nous voulons que soit mise en place une étude pour bien évaluer l'impact du loup sur la faune. Tout ce que nous observons pour l'instant, c'est une diminution des animaux, une déstructuration des hardes, des changements d'habitudes, et quelques restes de cadavres ici ou là... Mais nous devons aller plus loin pour adapter la chasse à cette présence en attendant mieux. Nous ne pouvons espérer que le déclassement du statut du loup, outre un allègement des procédures, ouvrira la porte aux déclassements d'autres espèces décidées il y a plus de 40 ans et qui aujourd'hui se portent trop bien, et sont en train de dérégler durablement certains écosystèmes majeurs.

Il y a 15 jours, un chasseur ariégeois comparaisait avec d'autres prévenus dans le cadre de cette histoire tragique qui a vu l'ours Caramelles abattue alors qu'elle le chargeait. Grièvement blessé par cette ourse, j'aimerais que sa parole soit entendue et comprise par tous : justice, environnementalistes, chasseurs : *"Elle m'a attrapé la cuisse gauche, j'ai paniqué et j'ai tiré un coup de carabine. Elle a reculé en grognant, elle m'a mordu le mollet droit, je suis tombé, elle me bouffait la jambe, j'ai réarmé ma carabine et j'ai tiré. Elle est morte cinq mètres plus bas"*. Avouez que cela fait froid dans le dos. Je témoigne à ce chasseur notre solidarité, même si une peine est requise contre lui. Et devant l'indignation des associations animalistes, posons-nous la question : et si l'ourse l'avait tuée, quelle condamnation aurait-elle eue ? Quel comportement auraient eu les adorateurs de l'ours ? Et ce qui est arrivé à ce chasseur avec un ours ne risque-t-il pas de se produire avec des loups ?

Je sais bien que les spécialistes auto-proclamés des choses de nature vont encore dire que je suis un réac en matière d'écologie, que je ne comprends rien à la nature ni aux écosystèmes.

Pourtant, j'ai comme l'impression, que depuis l'arrivée de l'écologie sur la scène politique, c'est le « foutoire » généralisé dans tous les domaines de la protection de la nature. Et s'ils s'appellent écologistes, l'écologie n'est qu'une vitrine cachant d'autres idéologies : wokisme, féminisme, déconstruction... Les écologistes, comme ils s'appellent, sont membres d'un parti, les écologistes, qui est à l'écologie, ce que le kébab est à la gastronomie. Moi je préfère me dire écologiste : le mot n'existe pas, je l'invente, l'écologiste, c'est celui qui est au service de l'écologie au quotidien, l'écologie du citoyen, sans discrimination, sans marginalisation, sans dogmatisme, mais en sachant reconnaître une laitue d'un pissenlit ou un étourneau d'un pigeon, ce que ne savent pas faire nos bobos de salon. L'habit ne fait pas le moine ! Il ne suffit pas d'être en vert pour être écolo ! Regardez les chasseurs en orange, ils consacrent plus de 12 millions de jours par an de bénévolat dédiés à la nature pour le bénéfice de tous. Ce n'est pas moi qui le dis, ni notre nouveau spot TV, c'est l'étude très sérieuse initiée par la FNC avec Randeau, dont on vous parlé tout à l'heure. Ce nouveau spot TV (notre cinquième) se veut piquant sans être méchant. Il rappelle cette réalité : les chasseurs, eux, se sont réellement engagés, depuis des décennies, sur les enjeux environnementaux.

Ils n'ont pas attendu que ces sujets deviennent à la mode pour s'y intéresser... Et ils font de l'écologie, pas de l'écologisme.

On peut l'affirmer : plus ces personnes tout de vert vêtu se mêlent des questions cruciales relatives à la protection de la biodiversité, et moins cela marche ! Et en France, il faut dire qu'on veut toujours laver, non pas plus blanc que blanc, mais plus vert que vert. Clémenceau disait que la guerre était une chose trop sérieuse pour être confiée à des militaires : on peut penser la même chose avec l'écologie et les écologistes. Chers écologistes hors sol, laissez-nous gérer nos territoires au lieu de nous mettre une cible dans le dos, et surtout arrêtez d'avoir des idées !

On va encore me reprocher d'être toujours contre les écolos dogmatiques ! Et pourtant, nous travaillons avec de nombreux organismes, dès lors que l'anti-chasse n'est pas leur fonds de commerce habituel. Le problème, c'est que même en faisant tous les efforts possibles, je n'arrive pas à trouver le moindre argument pour changer d'avis, et ce n'est pas ce que mon ami Yves Butel, président des chasseurs de la Somme, qui siège au parc marin des Hauts-de-France qui me contredira. Vous voulez un exemple qui date d'une quinzaine de jours, et qui a eu lieu au dernier conseil d'administration du parc marin ? Dans ce genre d'endroit, vous avez une extraordinaire concentration à la fois de délires écolo-animalistes et d'idées « à la con ». Il y a eu une demande des associations pour la protection de la nature de faire une étude sur l'état psychologique des phoques après l'enduro du Touquet. On se fout de savoir qu'il n'y a pas un rond dans les caisses de l'Etat, qu'il y a des tas de Français qui souffrent, mais l'état psychologique des phoques à cause du bruit des motos sur la plage, ça, c'est un vrai sujet d'actualité !

Des exemples de ce genre il y en a partout où ont été mis en place des structures qui utilisent l'argent public pour se faire plaisir, en passant par les relâchers de grands tétras dans les Vosges ou l'achat d'un vaste territoire de plusieurs centaines d'hectares près de Marseille avec des fonds européens pour protéger une meute de loup de toute présence humaine. Je reviens sur le relâcher des tétras dans les Vosges car nous y serons sûrement confrontés un jour ou l'autre. J'avais dit l'année dernière que relâcher des tétras dans l'environnement actuel, c'était greffer un pied sur une jambe de bois. Avec 7 animaux pérus sur 9 lâchés, je n'avais pas tort, et j'ai vu avec stupéfaction que le tribunal administratif de Nancy qui avait été saisi de l'affaire considère qu'on peut continuer avec la quarantaine d'oiseaux prévus. Tout le monde n'a pas la même considération de l'argent public que votre fédération. Remarquez, il y a un mois, un autre tribunal administratif avait lui trouvé intelligent de stopper les travaux de l'autoroute Toulouse Castres pourtant réalisés à 75% ... Voilà pourquoi je ne peux et ne pourrai jamais partager l'idéologie de ces gens, qui à mes yeux, ont perdu totalement la raison et vivent dans un monde imaginaire, et surtout, de plus en plus dangereux pour les autres. En 1793, Madame Rolland, devant l'échafaud avait dit « liberté, liberté, que de crimes on commet en ton nom ... » J'ai envie de dire aujourd'hui « écologie, écologie, que de conneries on fait en ton nom... » Il n'y a rien de mieux que les écologistes de terrain dont nous faisons partie, pour agir et trouver les bonnes solutions pour nos territoires et nos espèces patrimoniales, chassables ou non d'ailleurs.

C'est un peu malheureusement parfois le même problème idéologique pour la forêt publique française. Il est de plus en plus difficile de discuter au niveau local avec l'ONF qui semble atteint d'une cervophobie exacerbée. Ce n'est pas uniquement le cas du Grand Est où la situation est vraiment tendue, mais le Jura est aussi concerné. Là comme ailleurs, une idéologie anti-chasse à la sauce Brossier Pallu 2 forestiers qui ont mis au point une méthode d'évaluation des dégâts qu'on veut nous imposer - sévit à certains endroits, provoquant la colère du monde de la chasse. Et pourquoi faudrait-il faire disparaître la méthode scientifique des ICE, au profit d'une simple méthode de concertation, parfois utile, mais qui n'a strictement rien à voir avec une méthode scientifique surtout à l'échelle d'un massif ?

Nous avons un problème de fond avec l'ONF en Forêt de Chaux. Nous avons été d'accord pour un plan de réduction de population des cervidés dans cette forêt devant l'investissement financier de l'Etat que nous devons accompagner. Mais après 6 années de fort plan de chasse dans cette forêt, dont 2 de très fort prélèvement, qui s'est traduit par le prélèvement de 1400 cerfs les 3 dernières saisons, il est temps de prendre en compte des indicateurs. Quand en 5 ans les observations de comptage plongent de 450 animaux observés en 2022 à moins de 50 aujourd'hui, quand des journées entières de traque ne permettent de lever aucun animal car il y en a près de 300 dans les champs, quand les chercheurs de mues, exercice traditionnel du mois de mars, ont bien été en peine cette année de trouver les précieux bois, quand on se targue d'avoir réalisé un plan de chasse à 96% en

utilisant tous les moyens, non pas de chasser, mais d'éliminer les animaux, trop c'est trop. Pendant les dernières semaines de chasse, les agents de l'ONF ont sillonné les routes forestières avec la carabine dans la voiture, ont tiré les animaux dans des enceintes grillagées, n'ont pas mis les pancartes chasse en cours, n'ont fait appel à aucun conducteur de chien de sang pour rechercher les animaux blessés, et ont prélevé ainsi 11% du plan de chasse. Il ne manquait plus que le tir à la mitrailleuse depuis un hélicoptère. Alors, quand on demande des fourchettes de plan de chasse mini et maxi en hausse pour la prochaine saison, je dis non. Si la raison ne revient pas, nous irons devant les tribunaux. IL n'y a pas que le plan de chasse comme variable d'ajustement dans un massif où la sylviculture qui y est menée l'a transformé en un désert pour l'alimentation animale.

Le problème est d'une autre nature mais obéit aux mêmes règles dans le Haut Jura : la présence du loup a un impact sur les populations de cervidés, je l'ai dit, il n'est pas question d'augmenter les plans de chasse. Et ce n'est pas seulement le cerf qui est visé, mais aussi le chevreuil. Comme si devant la mortalité inhabituelle de cet animal on avait besoin d'en rajouter... Dans le malade imaginaire de Molière, Argan qui se plaint de partout, la tête, le ventre, les membres... se voit répondre par un pseudo médecin, « c'est le poumon », cause de tous ces maux. Mettant en scène un forestier aujourd'hui, cela pourrait donner, à la façon de Molière : la forêt souffre du réchauffement climatique ? C'est la faute du cerf ; la forêt souffre des scolytes ? c'est la faute du cerf ; la forêt souffre des coups de vent ? C'est la faute du cerf ; les racines des arbres ne les tiennent plus ? C'est la faute du cerf... Mais enfin, nous avons accompagné le développement du cerf : en 20 ans, nous sommes passés de 85 à 1150 animaux au plan de chasse, le canton de Morez est passé de 1 à 140 cerfs au plan de chasse. Nous avons toujours tenu compte des dégâts causés par le cerf, mais ne lui mettons pas tout sur le dos...

Vous avez aussi entendu parler d'une possible ouverture du cerf d'été. Bien entendu, il n'est pas question de tirer les biches allaitantes ou les mâles qui n'ont pas perdu leur peau. Nous avons été contactés par France 2 pour faire un reportage sur ce sujet : ils ont passé l'après-midi dans la forêt du massacre avec Christine Mermet, qu'on ne voit pas dans le reportage, pour un temps de paroles de 20 secondes pour Jérôme Bombois. Vive l'information à la mode France Télévision ! On aura aussi remarqué que le seul commentaire de l'environnementaliste de service était de faire peur pour les enfants qui ne pourront plus se promener. Cela fait 33 ans qu'on chasse à l'approche dans le Jura et il n'y a pas eu un seul accident. Il est vraiment temps de remettre l'église au milieu du village : cela fait des dizaines d'années que les départements d'Alsace Moselle ouvrent le cerf le 23 août, alors pourquoi pas le Jura ? Les chasseurs du Haut Jura, même si la neige est moins présente, doivent avoir les moyens de chasser.

Revenons à des préoccupations utiles à la biodiversité, même si je remarque que dans bien des instances, la biodiversité s'arrête là où commence le gibier. Nous disposons d'un outil extraordinaire de collecte des prélèvements et des données qui s'appelle ChassAdapt. Ce nouvel outil qui a vu le jour, avec le PMA bécasse, prend dorénavant une importance majeure dans la connaissance des prélèvements à l'échelle de nos territoires adhérents. Nous avons été les premiers à créer cet outil fiable et performant. Nous y avons même mis de l'intelligence artificielle avec la fonctionnalité de la lecture d'ailes.

Nous savons que c'est par la connaissance et par la science que la légitimité de la chasse sera consolidée. La chasse française se modernise et entre dans une nouvelle ère évidente de connexion. Certains départements ont d'ailleurs commencé à utiliser cet outil pour mieux connaître les prélèvements de certaines espèces. La prochaine saison, plusieurs essais volontaires sur la dématérialisation du plan de chasse et du plan de gestion vont être mis en place. Des bagues virtuelles

entreront donc en application à l'échelle d'un territoire, avec les mêmes garanties de contrôle que nous apportent la pose d'une bague plastique.

Nous verrons à quelle vitesse nous entrerons dans ce système, mais que d'économies réalisées, et quel précieux outil que celui de connaître en temps réel l'ensemble de nos prélèvements ! Connaître ce que l'on prélève à la chasse, garantira une meilleure maîtrise d'éventuels quotas et surtout nous assurera une crédibilité sans faille, pour ce genre de pratique. Ces actions, comme la plantation de haies, comme la réhabilitation de zones humides, doivent nous permettre de sortir d'une vision technocratique, binaire et dogmatique de la gestion des espèces. Désormais, tout sera possible en quelques clics, là où les chasseurs, comme la société ne souhaitent plus passer des heures à remplir de la paperasse.

Dans ce contexte, l'Etat doit comprendre que le temps de la dématérialisation du permis de chasser n'est plus une option, mais une évidence. A l'échelle de son territoire, le chasseur de demain sera une personne connectée, réactive, et en contact permanent avec sa fédération comme sa structure de chasse. Qui peut oser dire que la chasse n'est pas moderne ? La chasse n'a jamais cessé de se réformer et de s'inscrire dans une dynamique de progrès, qu'il soit environnemental ou sociétal. On me dira que les chasseurs âgés auront des difficultés. J'ai fait le test lors des réunions bilan en demandant qui n'avait pas de smartphone : 1 ou 2 par réunion...Je répète, c e n'est pas pour la prochaine saison.

C'est dans cette idée de modernisation, que promouvoir la venaison française pour la rendre plus accessible aux consommateurs français, est un objectif à maintenir. Pourquoi ? Parce que ce sujet de la viande de gibier intéresse bien au-delà des seuls chasseurs. En effet, cet aboutissement de l'acte de chasse doit être au cœur de notre stratégie de reconquête de l'opinion publique. Manger du gibier, c'est déjà faire un pas vers la chasse et les chasseurs ! En témoigne le succès de notre comptoir à gibier au dernier Salon de l'Agriculture. Comment résister à une viande sauvage, locale et durable, qui bénéficie en plus de grandes qualités nutritionnelles par sa richesse en protéines et sa faible teneur en matière grasse ? Sur le terrain, la situation dans ce domaine de la venaison semble enfin vouloir évoluer dans le bon sens car il reste des difficultés pour obtenir enfin le droit de commercialiser les carcasses découpées en 6 morceaux à titre d'expérimentation. Là comme ailleurs, le principe de précaution lié à la lourdeur administrative s'avère redoutablement efficace...pour ne rien faire ! Le principe de précaution à outrance ne protège rien du tout, ou plutôt ça protège les autres pays qui continuent d'inonder le marché français avec une venaison dont la traçabilité sanitaire reste plus que douteuse.

Puisqu'il est question de sécurité, parlons de police de la chasse. On a tous compris que l'OFB est dans une mauvaise passe, mais nous n'en rajouterons pas. Nos territoires ont besoin plus que jamais d'une police de proximité à la fois cynégétique et environnementale. Ce dossier, comme tous les autres, font partie des réformes urgentes à mener pour la ruralité française. Le Président de la FNC a apporté son soutien à l'OFB, je le rejoins. Ce soutien n'exclut pas pour autant des reproches sur l'absence de présence de police de la chasse sur le terrain, mais aussi de remarques sur les priorités ou les comportements des agents. Un chasseur n'est pas un assassin en puissance, même s'il est armé. Nous sommes tout autant que les agents de l'OFB sensibles à la sécurité, mais nous ne voulons pas la régler à coup de mesures qui obligerait le chasseur à avoir un compas, un double décamètre et une valise de géomètre pour aller se poster. Un peu plus de pragmatisme, et le pragmatisme s'apprend davantage sur le terrain, avec des contacts, que devant l'écran d'un ordinateur.

Alors que la saison s'est achevée, les chiffres d'accidents mortels ne sont pas en diminution cette année. 10 morts, tous chasseurs, dont 5 auto-accidents contre 6 la saison précédente. J'ai toujours alerté sur cette impérieuse nécessité de prudence et de responsabilité. Nous avons le devoir

d'être irréprochables et d'une extrême fermeté vis-à-vis d'individus qui auraient un comportement inapproprié à la chasse. C'est du bon sens !

Nous avons, nous-mêmes, renforcé et durci nos règles avec l'objectif de tendre vers le zéro accident. Le nouveau schéma départemental de gestion cynégétique sera dans la continuité des précédents. La remise à niveau obligatoire, tous les 10 ans, de tous les chasseurs sur les enjeux de sécurité en est la première illustration, et d'ailleurs, nous sommes plus de 400 000 au niveau national à l'avoir déjà suivie et plus de 2000 au niveau départemental. Un récent avis du conseil d'Etat nous donne raison. Il vient de rejeter la demande de l'association One Voice, qui voulait imposer de nouvelles restrictions à la chasse pour des raisons de sécurité. La haute juridiction a estimé que la chasse est suffisamment encadrée, cela ne justifiant pas de mesures supplémentaires. Je le redis encore aujourd'hui, il n'y a qu'une seule règle que nous devons mettre au-dessus de toutes les autres : la sécurité, toujours la sécurité, rien que la sécurité... Nous formons chaque année dans le Jura des centaines de pratiquants, 1400 chasseurs pour la dernière saison, soit 20 % de nos adhérents. Quelle est l'institution française qui peut en dire autant ?

C'est ainsi que nous pourrons continuer sereinement à partager l'espace public, et je dis bien **public**, avec tous les autres usagers de la nature, comme c'est le cas depuis toujours. On restera sur la même ligne dans ce nouveau schéma que sur les précédents. Malgré les contraintes fortes de l'OFB et de l'ONF pour nous imposer des mesures, l'écriture du schéma restera l'écriture de votre fédération. Nous avons consulté, et à part les deux organismes que j'ai cités, toutes nos associations cynégétiques départementales, les autres usagers, n'y ont rien trouvé à redire.

Nous ne devons pas nous enfermer dans un entre-nous qui nous ferait ignorer les exigences d'une société qui nous comprend mal, mais qui nous rejette beaucoup moins que nos adversaires le disent. Tout ce que nous faisons pour les milieux commence à nous faire considérer avec un autre œil. Qui d'autres aurait pu mener les chantiers environnementaux dont Gilles David a parlé ? Chambly en est l'exemple emblématique.

Après avoir réhabilité le milieu, nous allons passer maintenant au développement du projet "bâtiment" en lien avec le volet tourisme durable, formation et éducation à l'environnement, nous avons déposé les permis de construire et les permis d'aménager du site en janvier 2025. Les documents sont actuellement à l'instruction pour 8 mois. Nous avons obtenu un avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS).

Nous allons ainsi faire de ce lieu, et toujours en partenariat avec la mairie de Doucier et la communauté de communes Terre d'Emeraude un lieu d'accueil, de formation et de découverte du Jura et de ses richesses naturelles. Plusieurs phases de rénovation des bâtiments sont envisagées et nous travaillons dès maintenant pour y aboutir. C'est ainsi que le hangar à bateau, où certains viennent en formation ou pour la distribution des bracelets sera transformé en une véritable salle de réunion disponible pour les chasseurs comme pour d'autres utilisateurs. Nous ne visons pas un tourisme de masse, mais la démonstration que nous habitons une merveilleuse région et que les chasseurs sont les acteurs de sa protection et de sa promotion. Pas de tape à l'œil, pas de gigantisme, mais du pragmatisme, de la réponse au nécessaire, de l'utile.

Toutes les réalisations de votre fédération, c'est un peu un bol d'air dans une atmosphère de plus en plus uniformisée, anesthésiée. Chaque fois que je lis dans le journal un article sur la nature propre, la réalisation d'une mare, la plantation d'une haie, un repas de chasse, c'est pour moi un signal que nous sommes une force présente, vivante, efficace. Et cela est réconfortant dans un pays où on doit, pour certains, tous penser la même chose. Comme le disait Edgard Quinet: « *Le véritable exil n'est*

pas d'être arraché de son pays, c'est d'y vivre et de ne plus rien y trouver de ce qui le faisait aimer ». C'est parfois le sentiment que le chasseur rural peut ressentir. J'ai de plus en plus l'impression qu'on m'impose un ordre moral qui n'est pas celui que mon éducation et ma culture m'ont appris. Avoir la peau claire, parler un français digne de notre langue, respecter la loi, boire du vin en mangeant de la viande, être hétérosexuel, regarder une jolie femme ou répondre au sourire d'un enfant, utiliser une automobile pour se déplacer devient automatiquement suspect pour une pseudo élite parisienne toujours prête à donner des leçons. Alors, si en plus on chasse, on pêche, on cueille des champignons et qu'on joue au tarot, on est définitivement classé parmi les sous-représentants d'une société qui ne nous comprend plus. Que demandons-nous ? Qu'on nous fiche la paix et qu'on nous juge, si tant est qu'on en ait besoin, sur nos résultats et non à priori parce que nous sommes chasseurs, victimes de décisions ciblées sur notre activité.

Prenons l'exemple du plomb : quand on voit comment les institutions européennes tentent par tous les moyens d'empêcher l'utilisation du plomb de chasse dans nos cartouches, si rien n'est fait, le plomb sera très vite interdit dans nos balles de carabine et dans 3 ans pour la grenaille. Si le plomb est un polluant évident à fortes doses, des études ont été menées par plusieurs pays nordiques pour attester que l'utilisation de celui-ci pour la chasse était sûrement de loin le meilleur compromis entre pollution infinitésimale, sécurité pour tout le monde, et respect de l'animal tué rapidement et proprement.

La seule motivation de Bruxelles vis-à-vis de nos pratiques est de détruire la chasse en écoeurant chaque jour un peu plus ses pratiquants pour des raisons idéologiques et financières. Mais les eurocrates ont des alliés parmi les élus hors-sols de l'écologie punitive verte ou parmi l'extrême gauche révolutionnaire anti-chasse. Ils parlent sans cesse de protéger le vivant, beaucoup plus animal que végétal d'ailleurs. Moi, ce n'est pas que du vivant dont je parle, c'est de la vie, et plus encore, du mode de vie. Les chasseurs ne sont pas contre le concept de transition écologique, mais donnons aux mots leur véritable sens : une transition ne se fait pas à la minute. Ce sera du temps long, très long, mais surtout le temps du respect de la passion qui anime les femmes et les hommes que nous sommes.

Nous demandons donc une période de transition de 10 ans pour la vente, et la possibilité d'écouler par la suite son stock de cartouches jusqu'à épuisement. Je compte sur nos élus qui n'ont pas été encore contaminés par cette peste verte, et qui ont encore, comme tout jurassien, les pieds sur terre. Et franchement, dans le contexte actuel, je ne crois pas que les tapis des encartoucheurs vont avoir beaucoup le temps de refroidir pour fabriquer des munitions de substitutions pour la chasse. Je crois surtout qu'ils vont être occupés à une autre fabrication... Vous m'avez tous bien compris... Et on redécouvrira peut-être aussi qu'avoir des chasseurs qui savent se servir d'une arme peut servir à la nation toute entière.

A propos d'armes, je ne peux que rappeler que leur déclaration est obligatoire au SIA. Vous pouvez encore le faire. Quant aux dessaisissements effectués par la Préfecture, nous n'y sommes pour rien. Nous rappelons là aussi au bon sens des services préfectoraux. Si nous comprenons le fait d'éviter un risque, nous pensons aussi à ces chasseurs privés de leur passion d'une façon pouvant sembler exagérée. Et quand les tribunaux cassent les arrêtés, c'est qu'il y a eu exagération.

Revenons à l'Europe qui fait preuve d'un acharnement anti-chasse vis-à-vis des migrateurs, vis-à-vis des chasses traditionnelles. La chasse de la palombe dans le sud-ouest en est la dernière victime. Vouloir ainsi, de manière obsessionnelle, gommer les identités culturelles et rurales des peuples composant l'Europe est révoltant. Les mêmes qui manifestent pour défendre des minorités soumises ou en voie de disparition partout dans le monde, qui s'extasient devant le piège créé par une tribu

amazonienne s'insurgent devant la matiole utilisée dans le sud-ouest et applaudissent quand on réduit la chasse. Un peuple qui ne sait plus d'où il vient, est beaucoup plus facile à manipuler et devient un des moutons du troupeau.

Devant l'acharnement contre nos passions rurales que nous subissons depuis trop longtemps, la FNC va organiser la riposte. Elle donne donc de façon solennelle rendez-vous devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme, qui sera saisie prochainement sur l'accusation de détruire de façon méthodique, l'entière de nos identités culturelles et traditionnelles françaises. J'ai toujours dit qu'on devait solidaire de toutes les chasses car le grignotage effectué nous touchera sans doute un jour.

Pour conclure, car il faut bien conclure, je voudrais remercier le conseil d'administration de votre fédération qui se donne autant que moi dans cette défense de la chasse, l'ensemble du personnel fédéral qui fait jour après jour la preuve de ses compétences. Je remercie également les services de l'Etat et en particulier la DDT et la Préfecture pour leur écoute, la Région Bourgogne Franche Comté pour ses aides et le département du Jura pour la confiance qu'il nous témoigne à travers une convention que nous renouvelons depuis plusieurs années. Et bien sûr, vous tous chasseresses et chasseurs jurassiens pour votre confiance.

Vous aurez compris que nous sommes à un moment crucial de l'avenir de la chasse en France. Il nous faut trouver le difficile équilibre entre la poursuite de notre activité avec ce qu'elle peut choquer dans une société qui ne nous comprend pas toujours, une implication nécessaire du monde de la chasse dans notre société pour lui montrer qui nous sommes vraiment, et notre adaptation à de nouvelles modes de pensée et d'utilisation de technologies innovantes. Le Jura a un temps d'avance sur bien d'autres départements dans ces domaines : nous devons poursuivre sur le chemin que nous traçons depuis des années. Je défends la chasse et suis prêt à bien des compromis pour qu'elle puisse perdurer, mais il n'y aura jamais de ma part de compromission qui affaiblirait la chasse jurassienne. Je vous remercie.